

Envoyé en préfecture le 28/05/2021

Reçu en préfecture le 28/05/2021

Affiché le 28/05/2021

ID : 073-217303064-20210527-21\_05\_053-DE

Sans  
le  
vaut

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DE LA SAVOIE

Valloire  
GALIBIER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE VALLOIRE  
SÉANCE DU JEUDI 27 MAI 2021

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : 9

Représentés : 6

Absents : 0

Date de convocation : 21 mai 2021

Date d'affichage : 21 mai 2021

L'an deux mil vingt et un, le vingt-sept mai à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre ROUGEAUX, Maire.

**Étaient présents :** ROUGEAUX Jean-Pierre - RIVAS Natacha - RETORNAZ André - MAGNIN Carine - RAMBAUD Marie-Pierre - FEUTRIER Stéphanie - POIROT Marie - GRANGE Christian - RETORNAZ Lénaïck

**Étaient représentés :** RETORNAZ Dominique (donne procuration à RIVAS Natacha) - FALCOZ Corine (donne procuration à RETORNAZ Lénaïck) - GRANGE Guy (donne procuration à RETORNAZ André) - MARTIN Jean-Marie (donne procuration à FEUTRIER Stéphanie) - BAILLY Béatrice (donne procuration à MAGNIN Carine) - CLAPPIER Pascal (donne procuration à ROUGEAUX Jean-Pierre)

**Monsieur Christian GRANGE est désigné secrétaire de séance.**

**Délibération n° 21-05-053**

**Objet : Budget principal 2021 : décision modificative budgétaire n°3**

Le rapporteur : Madame Natacha Rivas, adjointe au maire

Je vous présente le projet de décision modificative budgétaire n°3 du budget principal qui consiste en des ouvertures et ajustements de crédits sur la seule section d'investissement.

Cette DMB n°3 se présente ainsi qu'il suit :

## DECISION MODIFICATIVE N° 3

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>INVESTISSEMENT</b>				
D-2031-260 : SCHEMA DIRECTEUR DE TRANSITION ENVIRONNEMENTALE	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2138-242 : PATINOIRE	0,00 €	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0,00 €	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>Total INVESTISSEMENT</b>	<b>5 000,00 €</b>	<b>5 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Total General</b>		<b>0,00 €</b>		<b>0,00 €</b>

Cette DMB n°3 s'équilibre donc à la somme de 0 en section d'investissement et ne modifie donc pas l'équilibre du budget principal 2021 qui, je vous le rappelle, s'établit ainsi qu'il suit :

- 8 880 175,29 € en section de fonctionnement,
- 4 135 858,18 € en section d'investissement.

La commission des finances, administration générale, développement durable et communication, réunie le 20 mai 2021, a émis un avis favorable sur ce dossier.

En fonction de ces éléments, je vous invite à bien vouloir vous prononcer sur cette affaire communale.

Le Conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'avis de la commission des finances, administration générale, développement durable et communication du 20 mai 2021,

Où l'exposé de madame Rivas,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

## DÉCIDE :

- D'approuver la décision modificative budgétaire n°3 du budget principal, telle que présentée ci-dessus.

Ont signé au registre les membres présents  
Copie conforme  
Le Maire,  
Jean-Pierre ROUGEAUX



Acte certifié exécutoire  
Transmission en Préfecture : 28/05/2021  
Affichage : 28/05/2021  
Valloire, le 28/05/2021  
Le Maire,  
Jean-Pierre ROUGEAUX.